

# REGLEMENT INTERIEUR LAN:RUNNER2018 ASSOCIATION GAMMA GAMES

## PREAMBULE [ART.0]

L'événement :

La LAN Party - Lan:Runner 2018 aura lieu du 2 mars au 4 mars 2018 à :  
la Comète - Salle des Banquets 33 Boulevard Maréchal Montgomery 14400 Bayeux

L'organisateur :

l'association GAMMA GAMES dont le siège social se situe au 46, rue Saint Floxel  
14400 Bayeux

Ci-après dénommée « l'association », « l'organisateur » ou encore « le staff ».

La participation de chaque personne (joueur ou visiteur) à l'événement implique la lecture et l'acceptation sans réserve du présent règlement et doit se conformer aux demandes verbales ou écrites des organisateurs sur place.

Le règlement est accessible sur le site de l'événement [www.gammagames.fr](http://www.gammagames.fr) et sera affiché à l'entrée de la salle.

L'association se réserve le droit de modifier ce règlement sans préavis.

## PARTICIPATION A L'EVENEMENT [ART.1]

1.1 Un règlement spécifique est mis en place pour le tournoi, veuillez en prendre connaissance avant de vous y inscrire.

1.2 Les membres du staff ne peuvent pas y participer.

1.3 La réservation de votre place se fait via le site de l'association [www.gammagames.fr](http://www.gammagames.fr).

1.4 Chaque billet ouvre le droit à une place et un siège pour une personne physique et son matériel.

1.5 L'inscription est interdite aux personnes mineurs de moins de 12 ans. Pour les joueurs mineurs, une autorisation parentale signée d'un des deux parents ou du tuteur légal est obligatoire. En l'absence d'autorisation, l'entrée vous sera refusée.

1.6 Il est obligatoire de présenter votre pièce d'identité à l'entrée de la LAN (l'organisateur se réserve le droit de vous refuser l'entrée en cas d'absence de justificatif d'identité).

1.7 L'achat d'un billet ne peut être remboursée, même en cas d'imprévu ou de maladie. Les billets peuvent s'échanger librement, à la condition de respecter les Conditions Générales de Vente et de prévenir l'organisateur.

1.8 Si l'événement ne peut être assuré, les billets seront remboursés dans leur totalité (hors frais d'achats).

1.9 L'association se réserve le droit de modifier le montant des récompenses aux tournois au prorata du nombre de joueurs inscrits.

# DATES ET HORAIRES [ART.2]

2.1 La salle ouvre à partir du vendredi 2 mars à 19h et ferme le dimanche 4 mars vers 18h.

2.2 Nous demandons à tous les joueurs du tournoi Rainbow 6 Siege d'être présents au plus tard le samedi 3 mars à 9h.

2.3 Les visiteurs sont autorisés pendant les horaires d'ouverture de la salle mais ne devons en aucun cas gêner les joueurs, les organisateurs ou le déroulement général de l'événement.

# MATERIELS NECESSAIRES [ART.3]

Afin de participer à la LAN, chaque joueur doit se munir :

- d'un PC et des câbles nécessaires
- d'un écran et des câbles nécessaires
- d'un clavier, une souris et tapis de souris
- d'un casque audio et micro
- d'une multiprise électrique
- d'une pièce d'identité et d'un peu d'argent liquide
- pour les mineurs : de l'autorisation parentale signée d'un des parents ou du tuteur légal
- si vous dormez sur place : duvets, matelas et oreiller

L'association vous fourni un cable RJ45 pour vous connecter au réseau.

# PARTICIPATION ET RESPONSABILITE [ART.4]

4.1 L'association dans son ensemble ne peut être tenu responsable de perte, de vol ou de destruction partielle ou totale de données informatiques, de matériel ou des affaires personnels des joueurs ou des visiteurs.

4.2 Les auteurs de dégradation (des locaux ou du matériel) devront rembourser les dégâts occasionnés.

4.3 L'association se réserve le droit de placer des caméras à l'intérieur et à l'extérieur des locaux, de filmer l'événement, de prendre des photos et de les diffuser sur internet sans la permission préalable des participants.

# SECURITE, RESEAU & ELECTRICITE [ART.5]

- 4.1 Les animaux ne sont pas autoriser dans l'enceinte du bâtiment
- 4.2 Il est interdit d'apporter et d'utiliser des équipements électrique autre que ceux autoriser.
- 4.3 Vous devez utiliser des câbles et équipements électriques de bonne qualité.
- 4.4 Il est interdit de placer du matériel inflammable proche de l'équipement électrique et de poser quoi que se soit sur les câbles réseaux et électriques, suspendus ou par terre. Il est également interdit de bloquer le passage (physiquement ou avec du matériel) les couloirs qui séparent les tables ainsi que les issues de secours. Vos biens doivent être rangés sous votre table ou stocker dans une pièce prévue à cet effet.
- 4.5 Il est interdit d'empiler plusieurs chaises ainsi que d'apporter un fauteuil, canapé ou semblable. Les chaises de bureau sont autorisés.
- 4.6 Il est interdit de dormir dans les allées. Vous devrez vous orientés vers la zone de repos.
- 4.7 Chaque participant doit utiliser sa multiprise électrique. Vous n'êtes pas autorisé à vous brancher sur d'autres prises de courant autres que celles désignées par le staff.
- 4.8 Il est interdit de toucher ou modifier les câbles et le matériel de l'association.
- 4.9 Si votre ordinateur est à l'origine de problèmes sur le réseau électrique ou internet, il sera déconnecté jusqu'à que le problème soit résolu.
- 4.10 Chaque participant doit prendre les précautions appropriées pour se protéger contre la propagation de virus, logiciel espions etc. Il est conseillé d'avoir un programme anti-virus et un pare-feu installé et à jour.
- 4.11 Il est interdit d'apporter et de consommer de l'alcool et de la drogue. Fumer dans l'enceinte de la salle est interdit et uniquement autorisé dans la zone désignée.
- 4.12 Les mineurs sont acceptés sous la responsabilité de leurs parents ou tuteur légal. Une autorisation parentale est obligatoire (à télécharger sur [www.gammagames.fr](http://www.gammagames.fr))

# SANCTIONS [ART.6]

- 6.1 Tout manquement au présent règlement en vigueur ou toute attitude nuisible (dégradation du matériel ou de la salle, insultes et conflits, toute forme de violence) seront sanctionnés.
- 6.2 Les sanctions seront appliquées suivant la gravité de la faute commise pouvant aller du simple avertissement jusqu'à l'expulsion définitive de toutes les activités organisées ou coorganisées par l'Association Gamma Games.
- 6.3 De manière générale, les joueurs ou visiteurs renoncent à tout recours contre l'organisateur.
- 6.4 Des poursuites judiciaires peuvent aussi être entamées.

Contact :

Association Gamma Games

46, rue Saint Floxel

14400 Bayeux

[contact@gammagames.fr](mailto:contact@gammagames.fr)

Tel : 06.36.65.53.37

[www.gammagames.fr](http://www.gammagames.fr)

**ASSOCIATION  
GAMMA GAMES**

Association organisatrice de LAN party et autres  
événements liés aux loisirs numériques.